

Zeitschrift: Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 69 (1982)

Rubrik: III. Personnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Personnel

Au début de l'année nous avons pu, en nous appuyant sur l'Arrêté fédéral concernant le budget, transférer à l'état trois postes d'auxiliaires, en réduisant d'autant l'effectif des auxiliaires, de sorte que nous disposons aujourd'hui de 71,5 (68,5) postes. Ceux-ci ont été occupés durant l'année écoulée à raison de 70,65 unités en moyenne.

Avec 6 (5) engagements et 7 (7) départs, les mutations du personnel se sont maintenues dans le cadre de l'année précédente. A fin mars Monsieur Rudolf Tank, ingénieur agronome, a pris sa retraite après une activité de 31 ans. Durant des décennies, il a rédigé avec beaucoup de compétence la «Bibliographia scientiae naturalis Helvetica», un ouvrage de référence bibliographique paraissant annuellement et très apprécié en Suisse et à l'étranger, surtout par les naturalistes. Pour des raisons de santé, Monsieur Frédéric Schaffner, lic. ès lettres, a quitté nos services le 31 décembre, deux ans avant d'avoir atteint la limite d'âge. Pendant plus de trente ans, il œuvra de façon exemplaire à la classification par matières. Nous remercions ces collaborateurs méritants pour tout ce qu'ils ont fait pour notre institution et leur souhaitons une bonne et belle retraite.

Nos remerciements pour les services rendus à la Bibliothèque nationale vont également aux autres personnes qui nous ont quitté: Mademoiselle Judith Frei, Mademoiselle Ursula Glauser, Madame Ursula Hänni-Jenni, Madame Ingrid Keller et Monsieur Jean-Claude Lavanchy. – De nouveaux collaborateurs ont été engagés: Madame Kathrin Jonkman au Prêt, Mademoiselle Hanni Balsiger au Secrétariat de la Direction, Monsieur Anton Cafilisch comme rédacteur de la «Bibliographia scientiae naturalis Helvetica», Monsieur Renato Huser à la Section «Catalogues et bibliographies», Mademoiselle Blanda Schöni (50 %) dans notre atelier de reliure et Monsieur Christian Voyame au Catalogue collectif.

Mademoiselle Anne Malcotti et Monsieur Ralph Schnegg ont passé avec succès les examens pour l'obtention du diplôme professionnel de l'Association des bibliothécaires suisses. De nouveau stagiaires ont commencé chez nous leur formation: Mademoiselle Brigitte Frey, Mademoiselle Gabriela Rauch, Mademoiselle Marianne Ceré et Monsieur Karel Bilek.

En plus du personnel régulier, nous avons fait appel en moyenne à 16,25 auxiliaires à temps partiel.

IV. Commission

La Commission a accepté dans sa séance annuelle le rapport annuel et passé en revue le budget. Elle a élaboré un nouveau texte pour le Règlement concernant la direction et l'administration de la Bibliothèque nationale qui date de 1912 afin